

# AU PIED DU CHATEAU

JOURNAL DE LA COMMUNE D'ASPREMONT

N°98 – JANVIER 2026

## LE MOT DU MAIRE

Des petites phrases comme : «c'est un bien joli village Aspremont», «vous faites de sacrés travaux», ou encore «que de belles manifestations dans votre commune» me sont, souvent, rapportées. Je les partage avec vous car elles sont le reflet de ce que pensent nos visiteurs, touristes de passage, voisins d'autres communes... Elles sont surtout le résultat d'un engagement collectif de nos associations, services et agents communaux,

agriculteurs, artisans, commerçants et de vos élus qui s'efforcent d'être des porteurs de projets. La majeure partie de nos équipements, réseaux d'eau, patrimoine, espaces et bâtiments publics... ont été rénovés ces dernières années. Cela grâce à une gestion rigoureuse optimisant les recherches de subventions et limitant les dépenses de fonctionnement. La volonté de votre conseil municipal reste entière pour œuvrer à notre

qualité de vie, à l'entretien de notre patrimoine, à la modernisation et l'embellissement de notre village, tout en préservant son caractère rural, et pour favoriser des moments de rencontres et de convivialité entre les habitants d'Aspremont. En ce début d'année, je tiens à vous adresser, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, mes voeux les plus sincères et les plus chaleureux pour 2026.

Votre maire, Jacques Francou

## ROBERT, SILVIO, JEAN-PHILIPPE.

Cette année, notre village a perdu trois de ses figures familiaires : Robert, Silvio et Jean-Philippe. Tous trois, à leur manière, faisaient partie de ces personnes qui donnent vie à un village et dont l'absence se fait profondément ressentir.

**Robert** : Sa présence semblait aller de soi, tant il était devenu un visage familier et rassurant d'Aspremont. Arrivé dans le village en 1967 pour de simples vacances en famille, il n'est finalement jamais vraiment reparti. Ce dernier l'avait déjà adopté, et lui avait choisi Aspremont. À l'heure de la retraite, c'est naturellement ici qu'il est venu s'installer pour y vivre pleinement. Engagé, disponible, toujours prêt à rendre service, Robert était de ceux sur qui l'on pouvait compter sans jamais hésiter. Il répondait présent

avec discrétion, simplicité et générosité, sans rien attendre en retour. **Silvio** : Issu de la grande fratrie des Ribes, composée de douze frères et sœurs, Silvio était un enfant du village, y ayant vécu depuis toujours. Il faisait partie de ces visages que l'on connaît sans toujours y penser, tant leur présence semble naturelle, évidente. Discret mais toujours présent, on le croisait régulièrement dans la vie du village, lors des animations, des moments de partage, et tout particulièrement autour des parties de pétanque, où convivialité et échanges allaient de pair.

**Jean-Philippe** nous a quitté, laissant derrière lui bien plus qu'un siège : il laisse une empreinte profonde dans la vie de notre commune et dans la mémoire de ses habitants. Élu depuis plus de quarante ans,

Jean-Philippe était un homme de bon sens, de terrain, profondément attaché aux valeurs simples et essentielles. Son engagement n'a jamais été dicté par l'ambition personnelle, mais par une volonté constante de servir, de défendre et de faire avancer sa commune avec honnêteté et détermination. On se souviendra longtemps de ses coups de gueule, parfois rugueux mais toujours sincères, de son entêtement légendaire et de ses convictions assumées. Jean-Philippe ne transigeait pas avec ce qu'il estimait juste. Il disait les choses telles qu'il les pensait, sans détour, avec cette franchise qui le caractérisait et qui, au fil des années, lui a valu le respect de tous, même dans le désaccord. La commune adresse ses pensées les plus sincères à leurs familles.



## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cette année deux chantiers d'extension de l'éclairage public dans le village ont été réalisés afin de supprimer certaines zones d'ombre gênantes pour les habitants de ces quartiers.

Dans la rue du Riou : fourniture et pose de deux candélabres à LED raccordés au réseau électrique communal (donc avec l'extinction nocturne) pour un coût de 9148 €. Sur le chemin de Sellas : fourniture et pose de quatre candélabres autonomes, à LED, alimentés par des panneaux photovoltaïques. Une volonté de choisir une énergie renouvelable, l'éloignement du réseau électrique communal et l'encombrement au sol par

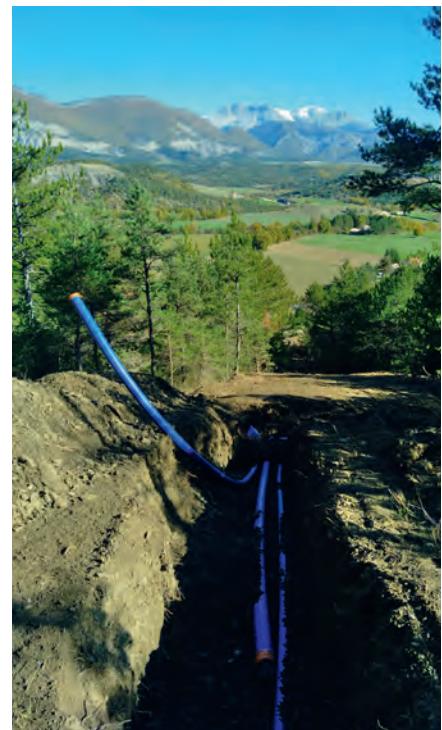
d'autres réseau (élec BT, AEP...) nous ont menés dans cette voie. Sur ce secteur il n'y a donc pas d'extinction nocturne. Le principe de programmation est le suivant : éclairage pleine puissance du crépuscule à 21h – abaissement de la luminosité à 15% de 21h à l'aube et éclairage pleine puissance si détection de passage. Le coût de cette installation : 19 871 €.

Le financement a été à 100 % à la charge de la commune, aucune subvention n'existant pour ce type d'opération. La maîtrise d'œuvre (MŒ) était assuré par Territoire d'Énergie des Hautes Alpes.

## RÉSEAUX D'EAU

Des travaux essentiels pour le renforcement de la ressource en eau et le renouvellement des réseaux AEP (Adduction d'eau potable) des secteurs de Thuoux, Hauteville, les Richiers, les Lambert, le Collet et les Iscles ont débuté cet automne. Cette opération consiste à connecter les captages de Plagneoux et Bourboulon au réservoir de Thuoux, à alimenter le village par surverse et à rénover les réseaux des hameaux. De plus, un local sera construit pour recevoir les installations de traitement UV. Les systèmes UV détruisent 99,99 % des micro-organismes nuisibles sans ajouter de produits chimiques, ni modifier le goût et l'odeur de l'eau. Les réseaux ont déjà été réalisés entre le réservoir de Thuoux et la RD 329 et depuis Hauteville jusqu'aux Richiers. Le chantier a été ajourné pendant la période hivernale, il reprendra au printemps pour se terminer à la

fin de l'été 2026. C'est l'entreprise Polder qui a obtenu le marché et le bureau d'études CLAIE qui a réalisé les études et le suivi du dossier. Le coût de cette opération s'élève à 450 000€, d'autres opérations seront nécessaires pour finaliser tout le réseau. Des subventions du Département et de l'Agence de l'Eau, ainsi qu'un emprunt auprès de la Banque des Territoires, permettront à la commune de financer l'ensemble de ces travaux d'envergure. Ce gros chantier complétera ceux déjà réalisés depuis plusieurs années par la commune avec plus d'1 million d'€ investis dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.



## FEUX DE SIGNALISATION ET SIGNALÉTIQUE

Afin de poursuivre les travaux de sécurisation de la traversée du village sur la RD 1075, la commune fera installer prochainement deux feux clignotants à l'entrée nord du village. La vitesse constatée à cet endroit est encore trop souvent excessive. Un feu indiquant la vitesse requise de 50 km/h et l'autre signalant les passages piétons. Nous espérons que cette nouvelle signalisation sera respectée et contribuera à assurer, un peu plus, la sécurité de tous.

Une nouvelle signalétique d'information locale réglementaire sera elle aussi mise en place en 2026. Elle permettra d'indiquer les différents points d'intérêt du village (commerces, bar-restaurant, éléments du patrimoine...) afin de les faire découvrir plus largement.

Le coût total des ces deux opérations s'élève à 12 893 € HT, avec une subvention de 6 000 € attribuée par le Département.



Chapelle ND de Suane →

Château XII<sup>e</sup> - Vestiges  
Table d'Orientation →

Bar-restaurant ↑

Commerce ↑

Domaine Mont Saint Juan →

## AMÉLIORATION DU CARREFOUR VERS PONT DE CHABESTAN



En 2025, la commune a finalisé l'achat de la maison et de la remise Laurent pour la somme de 110 000 €. Comme prévu dès le début de cette opération, le Département a racheté, à la commune, la remise pour un montant de 55 000 €.

Quels sont les objectifs de ce chantier ? Après le démantèlement de cette remise, des travaux de réaménagement du carrefour (entre la RD 1075 et RD 49, route de Chabestan) seront entrepris par le Département (à partir du mois d'avril 2026.) Ces travaux

permettront d'élargir le virage, de créer un passage piéton le long du mur du cimetière et de rendre ce secteur plus sûr pour la circulation. La création de nouvelles places de parking est également envisagée. Le plan du nouvel aménagement est en cours d'étude.

En ce qui concerne l'opération de démantèlement (et non de démolition) du bâtiment, le Département s'est engagé à participer à son financement afin d'accompagner l'association « Demain en mains » qui œuvre pour le réemploi de

matériaux. Le bâtiment sera donc déconstruit élément par élément (tuiles, charpente, briques et pierres) afin que ces matériaux puissent être réemployés dans de nouvelles constructions. La reprise d'une grande partie des pierres est déjà prévue et elles seront utilisées dans le Queyras. La commune conservera toutefois les pierres d'angles qui pourront servir aux travaux sur le site du château. Nous avons participé à plusieurs réunions, sur le terrain et en mairie pour suivre ce projet qui nous semble vertueux et éco responsable.

Le planning des travaux est fixé, la dé-construction débutera en février, mars et s'achèvera en avril, date à laquelle la Département a prévu de débuter les travaux d'aménagement du nouveau carrefour. Nous vous tiendrons bien sûr au courant des modalités de mise en sécurité de ce secteur.

## LOGEMENTS COMMUNAUX



1/ La commune a réalisé cette année des travaux de rénovation énergétique sur deux logements : l'ancienne mairie et le rez

de chaussée de l'ancienne cure. Le remplacement des anciennes fenêtres, par de nouvelles faites sur mesure, par la Boutique du menuisier a coûté 15 758 € HT. La subvention accordée par la Région se monte à 7000 € et celle du Département à 3152 €. Le reste sera financé par la commune. La réhabilitation énergétique représente une opportunité pour améliorer la qualité de vie des occupants tout en contribuant à la transition vers un modèle énergétique plus durable. En réduisant la consommation d'énergie des bâtiments, cette démarche vise à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à contribuer à la lutte contre le changement climatique. Mais surtout, grâce à une meilleure isolation thermique et à l'utilisation

de technologies plus efficaces, les habitants bénéficient d'un confort accru.

2/ L'achat de quelques biens situés à proximité de la mairie est également en cours. La volonté de la commune est d'éviter de laisser des maisons à l'abandon dans le village. Certains bien pourront être revendus à des particuliers et d'autres réhabilités afin d'agrandir le parc de logements locatifs de la commune.

Le Département souligne l'importance de remettre en état et en service plus de logements communaux et mettra en place en 2026 un dispositif d'aide financière, pour les communes, qui se nommera « Stratégie habitat ». Nous comptons bien nous inscrire dans ce nouveau dispositif.

## VOIRIE

Pas de travaux réalisés en 2025, la réponse aux dossiers de demande de subventions étant arrivée trop tardivement pour pouvoir lancer les travaux prévus avant la période hivernale. Les 10 000 € de subventions, accordés par le Département, nous permettront d'engager la remise en état de la route des Patègues, au printemps 2026. Coût de ces travaux : 35 000 € (en bi-couche). Le reste à charge pour la commune s'élève donc à 25 000 €. D'autres travaux de voirie sont déjà prévus afin d'entretenir et d'améliorer au mieux notre réseau routier.



## « NATURE TA VILLE »

Dans le cadre du dispositif d'aide aux communes mis en place par la Région, nous avons lancé en 2025 le projet de plantations d'arbres et d'arbustes sur le terrain de jeux pour enfants et la petite placette située vers les commerces du village. Le choix des essences et du nombre d'espèces à planter est prévu courant janvier 2026 et les

plantations se feront au mois de mars prochain. Le coût de cette réalisation (avec un système d'arrosage intégré) s'élève à environ 3 000 €, avec 70 % de subvention accordée par la Région.

## LE CHÂTEAU



Pas de travaux au château en 2025 faute de financement! Nous avions déposé un dossier de demande de subventions auprès de la Région et auprès du Département afin de lancer une nouvelle tranche

de restauration. Le projet était de consolider et élargir le pilier d'angle afin de le stabiliser et surtout de le mettre en sécurité pour les promeneurs et visiteurs (de plus en plus nombreux) du

site. Seul le Département nous a donné une réponse favorable mais le montant de la subvention ne nous permettra pas de réaliser la totalité de ce qui était prévu. Nous espérons, toutefois, lancer un premier chantier dès le printemps prochain.

Le site du château est toujours entretenu et aménagé lors des journées citoyennes organisées régulièrement par l'ASPA et auxquelles chacun d'entre vous peut participer!

## L'ÉGLISE D'ASPREMONT

Les derniers travaux se poursuivent à l'église. Les deux vitraux du chœur ont été déposés, les châssis, très abimés au cours des siècles, ont été remplacés. Le nettoyage et la restauration des vitraux sont actuellement réalisés dans l'atelier de madame Barillé. Ils devraient retrouver leur splendeur d'origine et leur place dans notre église très prochainement.



## AAF (ASSOCIATION ASPREMONTAISE DES FESTIVITÉS)



1.

L'AAF a continué de rythmer l'année avec une programmation festive riche et variée.



2.

La chasse aux œufs a ouvert le bal par une après midi récréative pour les enfants au City Stade. Le vide grenier a pris le relais, avec le premier marché de l'année, le dimanche de Pentecôte, et malgré un temps peu propice quelques exposants ont répondu présents à cette manifestation. Le public quant à lui est venu volontiers pour ce moment toujours apprécié par nos visiteurs dans les rues du village.

L'été est arrivé et les concours de boules semi nocturnes ont eu encore davantage de succès auprès de nos fidèles pétanqueurs : les grillades et frites proposées permettent aussi aux habitants du village de venir

regarder de jolies parties ou tout simplement de manger ensemble. Le premier week-end d'août a eu lieu la fête du village avec cette année trois soirées proposées, et un magnifique concert d'Emma Cerchi en finale de cette fête /2. Les après-midi, des concours de boules étaient organisés et le dimanche matin, nouveauté avec un concours réservé aux enfants : grand succès pour cette première édition. Celui réservé aux femmes, organisé depuis quatre ans maintenant, semble être toujours aussi apprécié par les joueuses et les

spectateurs. Le lundi c'était au tour du Bécassier d'animer la place avec un concours de boules en hommage à Robert Richiardone et un repas. Plus de 70 équipes se sont affrontées en son honneur /1. L'été s'est terminé avec le dîner du dernier concours nocturne le 29 août : quatre-vingt-dix repas servis par Vincent Aragon et Sandrine Seinturier.

Après le temps calme de septembre est venu Halloween et son joli défilé déguisé, puis un monstrueux goûter offert par la commune et l'association /3.



3.

## ASPA (ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE D'ASPREMONT)



1.

En 2025, l'ASPA a proposé, tout au long de l'année un programme de qualité et riche en découvertes. Des concerts aux sonorités diverses : de la chanson aux accents marseillais /2, de la musique arabo-andalouse et du flamenco /6, des chants pastoraux du Portugal et de Corse /1 et des musiques du Massif Central et des Alpes du Sud. Une soirée théâtre avec des contes fantastiques de Maupassant, joués à travers le village /4. Une déambulation allant du lavoir à l'église, en passant par les andrones, la grand rue et le pont. Une belle manière d'aller, aussi, à la découverte du village. Au total plus de trois cents spectateurs ont assistés à ces différentes manifestations.



2.

Des expositions de peintures, à la chapelle de Suane, ont permis aux très nombreux visiteurs de découvrir trois artistes, Yves Bonnier en juillet et Valérie Brun et Aurel Marginean en août /5.



3.

Deux rencontres : une littéraire avec la présentation du livre « La Piarre » et une conférence sur « L'histoire du tourisme ferroviaire », accompagnant une dernière exposition réalisée en partenariat avec la Communauté de Commune Buëch-Dévoluy et le musée du Cheminot Veynois. L'AMFA (Association de Modélisme Ferroviaire Aspremontais), associée à cette exposition, a ainsi pu faire visiter son circuit miniature à un public ravi /3.



4.

Le site du château n'a pas été oublié avec deux animations orchestrées par Aurélien Ferrand, cueilleur herboriste, une balade « Des rives du Buëch aux vestiges du château » et la création d'un jardin botanique.

Les équipes de bénévoles (en augmentation cette année) se sont aussi mobilisés pour continuer

les travaux de mise en valeur du site et la création de nouvelles « terrasses du château », celle de la citerne et celle des trois chênes. Deux beaux espaces proposant des bancs et des tables de pique-nique pour les visiteurs toujours plus nombreux ! Merci à tous les participants à ces actions.



5.

Une année très réussie dont l'ASPA se réjouit. La participation du public et l'augmentation du nombre d'adhérents sur l'année 2025 sont également des motifs de satisfaction pour l'association.



6.

## ANIMATION ASPREMONTAISE



L'Animation Aspremontaise organise tout au long de l'année deux après-midi récréatives, le mardi est consacré aux ateliers de loisirs créatifs et le mercredi les jeux de cartes sont de sortie. Plusieurs lots, toujours accompagnés du goûter au moment de la Chandeleur, de Pâques et de la Fête des mères étaient proposés

cette année encore. Des repas conviviaux et même un pique-nique ont également rassemblé les adhérents. La sortie de 2025 était organisée à Avignon et les participants étaient ravis de découvrir cette très belle ville. Pour clore l'année, les créations des ateliers du mardi étaient en vente sur le marché de Noël.

## FÊTES DE NOËL : 149 CADEAUX DISTRIBUÉS !



Comme le veut la tradition, le week-end du 6 et 7 décembre était consacré à fêter ensemble Noël. Le samedi, les ainés étaient invités à la mairie pour partager un moment convivial et festif

autour d'un verre. Après le discours du maire, qui a souhaité retracer quelques réalisations et événements de l'année écoulée, a eu lieu la distribution des coffrets cadeaux bien garnis comme toujours.

répertoire de musiques traditionnelles de Noël. Le Père Noël, lui-même était venu se joindre à la foule.

L'après-midi c'était au tour des enfants de venir chercher leurs cadeaux. Avant la distribution, un spectacle proposé par la « sorcière Patatras » se tenait dans la salle de la mairie ! L'arrivée du Père Noël a clôturé cette séance récréative et la remise des cadeaux pouvait alors débuter. 70 enfants et ados auront été gâtés cette année encore.



Pour accompagner ces festivités, le pont, la place et la mairie avaient été soigneusement décorés par les agents communaux et quelques bénévoles. Les paquets cadeaux tombaient en « avalanche » devant la mairie illuminée !



Le lendemain, dimanche, la place du village était en effervescence avec le marché de Noël. Des stands colorés et variés, des idées cadeaux, des gourmandises, il y en avait pour tous les goûts. La Musique Municipale de Veynes, toute de rouge vêtue, a entraîné les nombreux visiteurs avec un

## BIO-DÉCHETS



En lien avec le service de la gestion des déchets de la CCBD (Communauté de Communes

Buëch Dévoluy), nous avons prévu l'installation d'une colonne aérienne de collecte des bio-

déchets derrière l'Épicerie du Buëch. Cette colonne permettra, non seulement, de récupérer les déchets (bio déchets uniquement) des particuliers mais également ceux de l'épicerie pour éviter le gaspillage. Ce dispositif sera relevé une fois par semaine par les services de la CCBD. Le traitement de ces bio-déchets se fera en circuit court et la valorisation via la ferme lombricole installée à Veynes à côté de la déchetterie. Ce nouveau matériel complétera les 18 kits de bacs à compost livrés à des particuliers, et mis en place à Aspremont. Lors de son installation, les habitants seront invités à une réunion pour connaître les modalités et consignes de tri.

## OPÉRATION « NETTOYONS LE SUD »

Comme en 2024, la commune a participé cette année encore à l'opération « Nettoyons le Sud » organisée par la Région Sud le samedi 26 avril. Une équipe de bénévoles s'est réunie autour de ce projet. Des kilos de déchets en tout genre, pneus, électroménager, bouteilles de verre, plastiques... ont été récoltés sur les deux lieux choisis, le chemin des Patègues et celui de Sellas.



La prise de conscience collective ne semble par encore être à l'ordre du jour pour éviter ce genre de comportement! Nous trouvons trop souvent des dépôts sauvages, le dernier cet automne à la montée du château. Pour rappel les

articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende, allant de 68 à 1500 €, les dépôts de déchets.



Utilisation du défibrillateur et technique du massage cardiaque : deux apprentissages fondamentaux

## FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Vendredi 7 mars, ils étaient une dizaine de participants pour cette deuxième formation proposée par le Service Départemental d'Incendie et de secours (SDIS) et financée par la commune. Connaissances théoriques et exercices pratiques ont rythmé cette séance de deux heures

dispensée par Christophe Lornage, responsable du service formation pour l'ensemble du territoire. Un savoir faire apprécié par les participants qui ont suivi avec beaucoup d'intérêt et d'attention cette mise en situation. Cette opération sera très certainement renouvelée afin de

permettre au maximum de personnes de se former à ces gestes essentiels qui peuvent sauver des vies !



## RALLYE DE MONTE CARLO

Le 25 janvier 2025, le Rallye de Monte Carlo avait choisi Aspremont pour l'arrivée de deux « spéciales ». Les bolides arrivaient de la Bâtie des fonds par le col de Carabès. Une foule considérable s'était massée le long des routes et dans le village. Les retombées économiques sur nos commerces ont été importantes pour tous.

Le rallye était de nouveau présent sur la commune le vendredi 23 janvier 2026 pour la même épreuve, avec toujours autant de spectateurs pour assister à cet évènement.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 / CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN



Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales.

**Attention :** Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, suite à une loi du 21 mai 2025.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.** Autrement dit : le «panachage» ne sera plus autorisé.

**Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.**

- Chaque liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc.

- Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de plus (ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus, il s'agira de remplaçants en cas de vacances de sièges).

### → Date limite pour s'inscrire sur les listes électorales :

- 4 février : inscription en ligne
- 6 février : inscription en Mairie

> Vérification de votre situation électorale : [www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale](http://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale)

> Inscription en ligne : [www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

Pour s'inscrire en Mairie, prévoir :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- Le formulaire CERFA n° 12669\*02 fourni sur place ou à télécharger sur le site : [www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16024](http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16024)

## VOS COMMERCES

**«Épicerie du Buëch»** : Pour les actualités du magasin et les Bons Plans, n'hésitez pas à aller visiter la page Facebook « Epicerie du Buëch ». Depuis bientôt 5 ans (juin 2021), Adeline et Rémy vous accueillent et remercient tous ceux qui leur sont fidèles.

Les horaires : du mardi au samedi 7h-13h et 16h-19h. Le dimanche 7h-13h. Fermé le lundi.

Dernière info : un point de collecte des ampoules usagées est à votre disposition dans le magasin.

**«Au petit délice»**, boulangerie, pizzéria : pains de campagne et pizzas sur place ou à emporter, jeudi, vendredi, samedi et dimanche soir.

Les horaires : de 8h30 à 13h et de 17h30 à 21h.

**Café restaurant «O'Bécassier»** : en hiver, de 6h30 à 15h. En été, de 6h30 à 21h. Tous les jours sauf le mercredi.

**«La ferme instant mohair»** Émilie Nicolas au 07 81 34 27 53. 1000 chemin des Iscles. Visite de la ferme. Boutique ouverte 7j / 7 sur rendez-vous.

**«Alpha dépannage»** : dépannage informatique. Jean-Luc Amayenc : 06 08 37 06 06

**«Multiservices – Steven // Services»** : électricité, plomberie, maçonnerie, aménagement, espaces verts. Contact : 06 50 70 83 80

# CONNAISSEZ-VOUS CETTE STÈLE SITUÉE À LA SORTIE SUD DU VILLAGE ?



Voici son histoire :

Le 22 juin 1924, le comte Ugo De Foresta, appartenant à la vieille noblesse niçoise, se tue à Aspremont au volant de sa voiture. Docteur en droit et fils unique d'Albert Paul De Foresta, diplomate né à Nice en 1851, le comte Ugo était allé prendre livraison de cette nouvelle voiture à Paris et redescendait vers Nice. « Par suite d'un grand excès de vitesse, sa voiture a capoté et le comte a été écrasé sous le châssis » (extrait du journal l'Express du Midi du 23 juin). Cette stèle fut construite, à l'endroit même de l'accident, par la famille en mémoire de leur fils.

## ÉTAT CIVIL

### Décès

Serge CHAGNY,  
le 16 février 2025

Robert RICHIARDONE,  
le 18 février 2025

Marcel MONNET,  
le 8 octobre 2025

Jean-Philippe ESCANDE,  
le 3 novembre 2025

Georges ESCANDE,  
le 13 décembre 2025

Silvio RIBES,  
le 5 janvier 2026

### Naissance

Nolan VARLOTEAUX,  
le 16 octobre 2025

## MAIRIE D'ASPREMONT

### Heures d'ouverture au public :

- Lundi 9h00 à 12h00  
et 13h30 à 16h30
- Jeudi 9h00 à 12h00  
et 13h30 à 16h30

Tel : 04 92 58 64 27

E mail : aspremont@wanadoo.fr

### Site Internet :

<https://aspremont05.fr>

[www.facebook.com/commune.  
aspremont](http://www.facebook.com/commune.aspremont)

### Infos sur téléphone mobile :

PanneauPocket

Le Maire reçoit sur rendez-vous : prendre contact avec la secrétaire de mairie.

### Responsable de la publication :

Jacques Francou

### Équipe de rédaction :

Michèle Garagnon, Robin Vargoz

### Graphisme, mise en page :

Valérie Tortolero

**Impression :** FI COMMUNICATION,  
200 exemplaires

## DÉCHETTERIE D'ASPRES-SUR-BUËCH



La déchetterie réaménagée en 2025.

### Horaires d'ouverture :

- Le lundi de 13h30 à 17h00.
- Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

Cette déchetterie doit impérativement être utilisée pour tout ce qui concerne les emballages, les encombrants, les gravats des particuliers et les déchets verts.

**Infos :** <https://www.ccbuech-devoluy.fr/dechets.html>

Gestion des données personnelles : La mairie d'Aspremont dépose dans les boîtes aux lettres des résidents de la commune le bulletin municipal. Aucun traitement de données à caractère personnel n'est mis en œuvre pour distribuer ce bulletin,

mais si vous ne souhaitez plus le recevoir, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à l'adresse suivante : Mairie d'Aspremont – 113 Route d'Aspres – 05140 ASPREMONT, ou par courriel : aspremont@wanadoo.fr